



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1181

Attribution d'une subvention d'un montant 35 000 euros à la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne dans le cadre de la réalisation de la 11e enquête sur le comportement d'achat des ménages - Approbation d'une convention avec les partenaires

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme AUGHEY Camille

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1181 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'UN MONTANT 35 000 EUROS A LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE LYON METROPOLE SAINT-ETIENNE ROANNE DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE LA 11E ENQUETE SUR LE COMPORTEMENT D'ACHAT DES MENAGES - APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC LES PARTENAIRES (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1973, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Lyon Métropole réalise, en association avec la Métropole de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône et le Département du Rhône, des enquêtes auprès des ménages de la région lyonnaise pour connaître les comportements d'achat et disposer ainsi d'une base d'informations permettant d'appréhender précisément le fonctionnement de l'appareil commercial. La Chambre de commerce et d'industrie de Villefranche sur Saône est associée à l'enquête depuis 1996. La Ville de Lyon et le SCOT Beaujolais ont participé aux 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème} enquêtes. Le SEPAL et le syndicat de l'Ouest Lyonnais ont participé à la 9^{ème} et 10^{ème} enquête.

Les résultats de la 10^{ème} enquête datent de 2017.

Dans le cadre de sa stratégie économique durable et afin de déployer des actions d'accompagnement de l'offre commerciale et artisanale, il est proposé que la Ville de Lyon reconduise sa participation au partenariat de la 11^{ème} enquête sur le comportement d'achat des ménages. Les résultats de cette enquête seront analysés précisément car la crise sanitaire a amplifié des tendances de consommation qui émergeaient ces dernières années.

L'implication de la Ville auprès des partenaires lui permet d'exprimer ses attentes et de renforcer son expertise pour :

- identifier et analyser plus finement les enjeux locaux des projets d'implantation au niveau des quartiers ;
- éclairer les décisions des élus en matière d'implantation commerciale, notamment lors des commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) ;
- répondre aux besoins d'analyses sectorielles de la municipalité face à des mutations de quartiers ;
- alimenter en données objectives la définition de politiques de développement économique et d'aménagement commercial ;
- suivre au plus près l'émergence de nouveaux types de comportements d'achat (click and collect, biens d'occasion, circuits courts, etc.) et mesurer l'impact de la crise sanitaire sur les pratiques de consommation.

Sur la base d'un recueil des comportements d'achats des ménages, décliné par familles de produits, ces enquêtes décrivent finement les aires de chalandise des équipements commerciaux de la région lyonnaise et mesurent avec précision la position de concurrence de chacun d'eux.

Cette connaissance des différentes aires d'influence, complétée par celle des facteurs d'environnement, permet non seulement de repérer les principaux dysfonctionnements de l'appareil commercial, mais aussi d'envisager les moyens à mettre en œuvre pour corriger les situations les plus déséquilibrées.

Les enquêtes sont donc un outil utile dans l'élaboration de la politique en matière de commerce et d'artisanat de la Ville de Lyon.

Les partenaires proposent de consacrer à la 11^{ème} enquête le budget ci-après détaillé, compte non tenu d'éventuelles demandes supplémentaires pouvant émaner de nouveaux partenaires, auxquels il sera demandé de les financer.

La part respective de chaque partenaire en K€, ventilée par année de versement, s'établit comme suit :

Partenaires*	Total (K€)	Année de versement	
		2021	2022
Métropole de Lyon*	200	100	100
CCI Lyon Métropole et CCIB	150		150
Ville de Lyon	35	17.5	17.5*
CMA69	25	12.5	12.5
Département	50		50
SEPAL	15	7.5	7.5
SCOT Beaujolais	10	5	5
Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL)	25	5	20
	510 K€	147,5 K€	362,5 K€

(*) Sous réserve de l'adoption du montant de la subvention par l'organe délibérant au titre de l'année budgétaire concernée

La CCI Lyon Métropole assure la maîtrise d'ouvrage de l'enquête compte tenu de son expérience de plus de quarante ans de pratique.

En 2016, par délibération n° 2016/2268 du 4 juillet 2016, une subvention d'un montant de 35 000 euros avait été accordée à la CCI Lyon Métropole pour la réalisation de la 10^{ème} enquête sur le comportement d'achat des ménages.

Les modalités de participation des partenaires, le contenu général, ainsi que le calendrier de réalisation de l'opération sont détaillés dans la convention jointe au rapport.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme

;

DELIBERE

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et les différents partenaires du projet relatif à la réalisation de la 11^{ème} enquête sur le comportement d'achat des ménages, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 3- Une subvention de 35 000 euros est allouée à la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole - Saint-Etienne Roanne dont le siège social est situé place de la Bourse à Lyon 2^{ème}, pour la mise en œuvre de la 11^{ème} enquête des ménages.
- 4- La dépense de 35 000 euros sera prélevée à hauteur de 17 500 € sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours et à hauteur de 17 500 € sur les crédits à inscrire au budget 2022, sur la ligne de crédit n° 57030, programme Animation et évènementiel (ANIMATIONS), opération Valorisation de l'activité commerciale (VALOCIAL), nature comptable 657382, fonction 62, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET